



CENTRE SOCIOCULTUREL S^T EXUPÉRY

Antenne Nord
Rue Paul Claudel

Antenne Sud
3 route du Chapeau Rouge

59229 Téteghem-Coudekerque-Village

Tél 03.28.58.73.02

Tél 03.28.63.03.15

Fax 03.28.21.52.86

Fax 03.28.61.52.78

<http://www.villedeteteghem.fr>

VILLE DE TETEGHEM

REGLEMENT INTERIEUR DE FONCTIONNEMENT

Accueils de Loisirs Enfance du Mercredi

Ecole Maternelle et Primaire du Centre

Centre Socioculturel St Exupéry

Responsable du Secteur Enfance Sandrine Picquet 03 28 58 73 06

Applicable à compter du 1^{er} septembre 2017

Article 1 - Objet

Le présent règlement a pour objet de définir les modalités et les règles de fonctionnement des Accueils de loisirs (ACM) organisés les mercredis.

La commune de Téteghem souhaite au travers de ses Accueils Collectifs de Mineurs proposer des animations de qualité aux familles utilisatrices. Les périodes d'ouverture ont été choisies en concertation avec les parents lors de commissions Enfance, de questionnaires ou de rencontres informelles (goûters, fêtes diverses, sorties familiales...).

Afin que chaque enfant puisse participer au centre de loisirs proposé dans la commune, en cas de difficultés financières de la famille, une prise en charge totale ou partielle des frais peut être payée par le CCAS. La commune a également passé une convention du dispositif « LEA » avec la Caisse d'Allocation Familiale.

Article 2 - Public accueilli et jours de fonctionnement

Le service s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans en priorité domiciliés sur le territoire de Téteghem/Coudekerque-village

- Accueil des enfants de 3 à 12 ans le **mercredi matin** (sauf jours fériés) de 8h30 à 11h30 à l'école maternelle et à l'école primaire **Desoutter** selon les effectifs
- Accueil des enfants de 3 à 12 ans le **mercredi après-midi** (sauf jours fériés) de 14h à 17h au **Centre Socioculturel St Exupéry** (antenne nord : Rue Paul Claudel)
- Un service de navette gratuit pour les enfants domiciliés au quartier Degroote/Chapeau rouge et de Coudekerque-village pour le matin uniquement selon les effectifs



CENTRE SOCIOCULTUREL S^T EXUPÉRY

Antenne Nord
Rue Paul Claudel

Antenne Sud
3 route du Chapeau Rouge

59229 Téteghem-Coudekerque-Village

Tél 03.28.58.73.02

Tél 03.28.63.03.15

Fax 03.28.21.52.86

Fax 03.28.61.52.78

<http://www.villedeteteghem.fr>

Article 3 - Participation financière

Elle est calculée en fonction du quotient familial (QF) de la famille

Tarifcation et modalités de paiement :

QF	Tarif Téteghem	Tarif extérieur
<369	0.75 *	0.75 *
370<QF<499	1 *	1.35 *
500<QF<700	1.20 *	1.80 *
701<QF<915	2.80	5.20
915<QF	3	5.50

Les tarifs seront appliqués selon le QF et sur justificatifs, le cas échéant, la famille autorise l'organisateur à consulter le site « cafpro » de la CAF pour vérification. En l'absence de justificatif, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Une facture globale sera éditée au terme du mois.

Les familles seront informées par mail dès la mise en ligne de la facture sur leur compte famille via le portail famille.

La facture devra être soldée avant tout nouveau service auquel cas votre enfant ne sera plus prioritaire pour accéder aux autres services (ACM, restauration scolaire, périscolaire, etc.).

Plusieurs moyens de paiement sont envisageables :

- Par chèque bancaire à l'ordre de la Régie de recettes enfance à déposer en mairie ou à l'antenne nord du Centre Socioculturel
- En espèces (uniquement à l'antenne nord du Centre Socioculturel)
- En chèque vacances (uniquement à l'antenne nord du Centre Socioculturel)
- Sur le portail famille par carte bancaire (TIPI Régie)



CENTRE SOCIOCULTUREL S^t EXUPÉRY

Antenne Nord
Rue Paul Claudel

Antenne Sud
3 route du Chapeau Rouge

59229 Téteghem-Coudekerque-Village

Tél 03.28.58.73.02

Tél 03.28.63.03.15

Fax 03.28.21.52.86

Fax 03.28.61.52.78

<http://www.villedeteteghem.fr>

Article 4 - Inscriptions

Les réservations se font en ligne le mercredi précédent via le portail famille.

Au préalable, vous devez remplir **un dossier unique** d'inscription pour l'ensemble des services de la Ville pour vos enfants de 3/12ans qui sera valable sur une année scolaire (dossier disponible en mairie eu au niveau des antennes du Centre Socioculturel ou en téléchargement sur le site internet).

Ce dossier doit obligatoirement être remis à l'antenne nord du Centre Socioculturel avant toute nouvelle inscription et afin d'accéder aux services de réservation en ligne.

A la réception de ce dossier, **un identifiant et un mot de passe vous seront remis en main propre**. Ces derniers vous permettront de réaliser vos réservations en ligne via le portail famille.

Aucun enfant ne pourra être admis s'il n'a pas été préalablement inscrit

- 1. Rendez-vous sur le site internet de la ville : www.villedeteteghem.fr**
- 2. Cliquez sur l'onglet « Portail famille »**
- 3. Pour accéder à votre compte famille, il faudra renseigner votre identifiant et mot de passe (remis une fois votre dossier unique déposé)**

Afin de vous aider, une notice d'utilisation en ligne sera téléchargeable.

Les pièces à fournir avant toute inscription :

- Copie du livret de famille
- Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- Certificat de responsabilité civile ou scolaire
- Copie du PAI si l'enfant en possède un
- Copie des vaccinations
- Copie de l'attestation CAF avec N° et quotient familial
- Copie de l'attestation de sécurité sociale (numéro et nom du bénéficiaire)
- Copie du jugement de divorce (partie stipulé le nom du parent ayant la garde de l'enfant)

Dans le cas où un enfant est absent pour cause médicale, le remboursement des jours d'absence peut être effectué : dans ce cas il faut fournir à la Responsable du Secteur un certificat médical ainsi qu'un RIB ; le remboursement sera versé par le Trésor Public sous un mois.



CENTRE SOCIOCULTUREL S^T EXUPÉRY

Antenne Nord
Rue Paul Claudel

Antenne Sud
3 route du Chapeau Rouge

59229 Téteghem-Coudekerque-Village

Tél 03.28.58.73.02

Tél 03.28.63.03.15

Fax 03.28.21.52.86

Fax 03.28.61.52.78

<http://www.villedeteteghem.fr>

Article 5 - Projet pédagogique

Les directeurs des ACM rédigeront un projet pédagogique et proposeront avec l'aide des animateurs des activités adaptées aux besoins des enfants.

Les activités se déroulent sous la forme de plusieurs ateliers respectifs, la durée de l'animation varie suivant l'âge du groupe d'enfants, et leur participation (entre 20 minutes et une heure quinze, pour les -de 6 ans et 30 minutes et 2 heures pour les plus grands).

Moyens humains :

Une équipe d'animation diplômée en fonction de l'effectif d'enfants à accueillir :

- Personnel de direction : 2 directeurs pour les 2 accueils de loisirs (titulaires du BAFD)
- Personnel d'encadrement : une équipe qualifiée (titulaires et stagiaires du BAFA)

Les animateurs sont responsables des enfants pendant la période de fonctionnement du Centre de Loisirs.

Locaux :

MATIN : dans le groupe scolaire au centre du village (maternelle et primaire Desoutter avec) :

Des cours permettant l'accueil des enfants et le déroulement de grands jeux,

Des salles d'activités,

Une salle de sport à proximité,

Un combiné multi sport attenant,

Un parc urbain tout proche,

Une bibliothèque,

Pour les maternelles, accès à une salle de motricité et à un dortoir

Pour les primaires une salle d'infirmerie

APRES-MIDI : à l'antenne nord du Centre Socioculturel (Espace Jean Pierre Top) avec :

Une cours permettant le déroulement de grands jeux

Des salles d'activités

Un city stade à proximité

Salle de sport De Vigny